



Association ANJOU

Président : Jean-Paul CONTIVAL 02.41.96.96.48
Trésorier : Michel-Paul MASSON 02.41.66.66.80
Secrétaire : Daniel ROUSSEL 02.41.74.92.18

Par ces grandes chaleurs estivales, le COBATY Anjou cherche la fraîcheur au futur centre AquaVita d'Angers.

Un enjeu stratégique pour Angers :

Frédéric BEATSE, Maire d'Angers, nous rappelle ses objectifs.

Le centre AquaVita est situé au cœur de l'éco quartier des Hauts de Saint Aubin.

- Le centre AquaVita était un engagement de campagne et nous l'avons tenu. Il s'agit là du plus gros investissement du mandat (30 millions d'euros).
- Le centre AquaVita est un élément indispensable de l'attractivité d'Angers, reconnu par ailleurs comme une des villes les plus agréables pour son cadre de vie. Faire venir des cadres et ingénieurs pour encourager le développement d'Angers et de ses filières d'excellence implique la capacité d'offrir des équipements originaux et attractifs
- La ville d'Angers a, depuis longtemps, investit dans le sport et en particulier dans la natation. Depuis les derniers JO, les championnats de France ont réunis tous les médaillés. Il fallait proposer des équipements complémentaires à la hauteur.
- La modification des rythmes scolaires impose aux villes de s'équiper en installations éducatives. Au-delà des la culture, du végétal, de l'électronique, l'éveil sportif est un axe essentiel. AquaVita permettra de relever le « Défi Archimède » : chaque petit angevin doit savoir nager.
- Enfin, il y a aussi un enjeu social. AquaVita offrira aux angevins qui ne peuvent partir en vacances pour des raisons de crise économique, des distractions ludiques et éducatives de proximité.

AquaVita, un équipement original et unique :

Sous la conduite de Jean-Charles MARIA, Maître d'Ouvrage, SARA, et de Guillaume COEURDEROY, Directeur de travaux SOGEA, les Cobatystes angevins ont parcouru le chantier.

Conçu pour accueillir de la petite enfance aux aînés, ce centre aquatique ludique disposera de tous les équipements d'éveil, d'entraînement et de loisir liés à la pratique de la natation.

Organisé autour de cinq zones, sur le principe intérieur/extérieur, chacun pourra y pratiquer la natation à son rythme.

- Le « Bassin Nordique » avec ses 8 lignes d'eau de 50m à profondeur moyenne de 1,4m permet de s'entraîner dans des conditions optimum et recevra des compétitions de niveau inter-régional. En plein air, en inox, avec une température de 28°C obtenue par le réseau de chaleur urbain et couvert d'un volet, son exploitation sera économiquement identique à celle d'un bassin couvert de même taille mais avec beaucoup moins d'inconvénients

liés au chlore.

- L'« Espace Enfance », occupant 30% de l'ensemble des équipements, avec ses jets extérieurs, ses aires de jeux aquatiques extérieures et intérieures, ses chemins d'eau, pataugeoires et bassin de 80cm de profondeur, permettra de faire découvrir très progressivement l'eau et la natation aux « bébés futurs nageurs » et aux jeunes enfants en toute sécurité. Le bassin d'aquagym à proximité permettra aux parents de travailler leur condition physique pendant que leurs enfants découvriront les joies de l'eau. Un soin particulier a été accordé à l'isolation phonique afin d'exercer ces activités dans une ambiance agréable.
- L'« espace Glisse » composé d'un toboggan géant, d'un torrent artificiel unique en France, d'un pentagliss à 4 de front, laissera aux adolescents le loisir de s'ébrouer dans un milieu paysagers et à sensations.
- L'« Espace Spa » consacré à la détente, équipé d'une rivière avec courant, de jets latéraux, de geysers et de lits massant permettra aux angevins de se relaxer dans une ambiance conviviale.
- L'« Espace Remise en Forme » sur 1200m² regroupera les équipements de fitness, d'endurance cardio, de hamam et spa, mais aussi un espace soins avec bains d'algues et autres prestations de bien-être.

AquaVita , les grands chiffres

- Un budget de 30 millions d'euros financés par la fermeture de deux anciennes piscines d'Angers qui auraient impliqué 20 millions de mise aux normes et une subvention de 10 millions d'euros.
- Un coût d'exploitation annuel de 2,5 millions d'euros dont 1,4 million de frais de personnel
- Sur 7000m² d'équipements, il sera possible d'accueillir en instantané 1500 personnes pour garder un niveau de confort optimum.
- 10 personnes et beaucoup de vidéo permettront d'assurer la sécurité en permanence sur le site.
- La consommation d'eau restera maîtrisée avec un apport de 70 litres par baigneur chaque jour.
- Ouvert de 8h à 22h toute l'année, cet équipement permettra aux scolaires, aux compétiteurs et aux familles d'exercer leurs disciplines préférées pour un tarif variant de 5,8€ à 1,1€ selon le quotient familial.

Un équipement unique, diversifié et original qui contribue au « bien vivre angevin ». Rendez-vous au 15 décembre 2013 pour les premiers bains !

Après cette visite de chantier passionnante, les COBATYSTES se sont retrouvés avec les principaux acteurs du chantier (Sara, Ville d'Angers, SOGEA Vinci entreprise générale) autour d'un repas convivial au restaurant la Changerie, à proximité d'un autre équipement original et récent ATOLL. En effet, il se passe toujours quelque chose à Angers.

Pierre DEREMAUX. 17 juillet 2013